## REPUBLIQUE DU DAHOMEY PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----

)ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº63- 237 /PR/SGG.



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VV la loi nº60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution. de la République du Dahomey;

VU le Décret n'62/PR du 13 Février 1962 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey;

## DECRÉTE:

ARTICLE ler. - Monsieur Michel AHOUANMENOU, Ministre de l'Education Nationale et de la Culture, est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères, pendant l'absence du Dr. Emile-Derlin ZINSOU.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

POUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE absent, Le Ministre d'Etat, Chargé de l'Intérim :

OKE ASSOCBA

AMPLIATIONS	1
P.R.	15
S.G.G.	4
Ministres	13
M.A.E.	1
M.E.N.C.	1
J. O. R. D.	7